Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260128-DEL1320260126-DE

LANGUIDIC
VILLE DE CULTURES

Partenariats financiers 2026

DEL13_2026_01_26

En exercice : 20
Présents : 17
Votants : 20

Le vingt-six janvier deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Languidic s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : DUVAL Laurent, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Eric, DUPUY Typhenn, LE GALLIC Christine, GUÉGAN Christian, FEBRAS José, PROD'HOMME Anne Sophie, JEGOUX Thomas, CHOINIERE Katell, HERVO Ewen, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

Absents excusés : de KERIZOUET Isabelle, LE CAPITAINE Anne-Cécile, ANN Véronique.

Pouvoirs : Isabelle de KERIZOUET donne pouvoir à Eric EVANNO, Anne-Cécile LE CAPITAINE donne pouvoir à Thomas JEGOUX, Véronique ANN donne pouvoir à Myriam PURENNE.

Le secrétariat a été assuré par : HERVO Ewen.

Rapporteur : Monsieur Patrick Le Gal

➲ L'adjoint au Maire informe l'assemblée :

Faisant suite au rapport d'orientation budgétaire 2026, au CRTE et à l'avancement des projets qui verront le jour en 2026, il importe de valider ici leurs caractéristiques afin de solliciter les accompagnements financiers auprès des différents partenaires institutionnels de la Commune.
Aussi, il est proposé de solliciter nos partenaires, notamment dans le cadre de la campagne DETR et DSIL de janvier, sur les projets dont les plans de financements prévisionnels sont présentés ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260128-DEL1320260126-DE

- Réfection des écoles Georges Brassens et Jules Verne (travaux de toiture et de menuiseries) :

Dépenses	Travaux	Financeurs	Montants HT	%	Date prévisionnelle de travaux
Réfection des écoles	- Travaux toiture école Jules Verne - Travaux toiture école Georges Brassens - Menuiseries école Georges Brassens	Etat (DETR)	19278,27	27%	Été 2026
		Commune	52122,73	73%	
	Total		71401	100%	

- Opération de démolition et dépollution et acquisition d'un immeuble permettant la construction de logements sociaux par Morbihan Habitat rue du Colloter :

Dépenses	Travaux	Financeurs	Montants HT	%	Date prévisionnelle de travaux
Dépollution, démolition et acquisition immeubles en vue de construction de logements	- Démolition - Dépollution - Acquisition	Etat (DSIL)	144600	60%	2026
		Commune	96400	40%	
	Total		241000	100%	

- Vidéoprotection – 2ème phase : sécurisation des entrées de bourg :

Dépenses	Travaux	Financeurs	Montants HT	%	Date prévisionnelle de travaux
Vidéo protection	Acquisition et installation de caméras avec lecture de plaque	Etat (FIPDR)	4650	30%	1er semestre 2026
		Commune	10850	70%	
	Total		15500	100%	

- Réfection du clocher de la chapelle Notre-Dame des Fleurs :

Dépenses	Travaux	Financeurs	Montants HT	%	Date prévisionnelle de travaux
Réfection du clocher	Couverture et étanchéité clocher Maçonnerie	Etat	20486,91	50%	2026
		Département	10243,45	25%	
		Commune	10243,45	25%	
	Total		40973,81	100%	

Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260128-DEL1320260126-DE

➲ L'adjoint au Maire propose à l'assemblée :

Il est proposé au Conseil municipal de valider les plans de financement présentés ainsi que la sollicitation des partenaires financiers qui y sont mentionnés, dont :

- Les dotations DSIL et DETR de l'Etat,
- Le Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR),
- Ainsi que les dispositifs relatifs à la conservation des monuments historiques de l'Etat et du Département du Morbihan.

➲ **Le Conseil municipal après en avoir délibéré,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29 ;
Vu la campagne DETR/DSIL 2026 ;

➲ **VALIDE** les caractéristiques et plans de financement prévisionnels des opérations précitées.

➲ **AUTORISE** M. Le Maire à solliciter les subventions afférentes.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

Fait à Languidic, le 28 janvier 2026

Le Maire,

Laurent DUVAL

MAIRIE DE LANGUIDIC (Morbihan)

Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260128-DEL1320260126-DE